

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 1 | MERCREDI 24 JANVIER 2024

Sommaire

Édito – Mibé	2
Recommandations de vote	2
Votations fédérales	4-5
Diplomatie suisse	8
Les députés en action	10
Réflexion – Actualités	11-12
Point fort	13
Frivolités essentielles	16

Défis migratoire

Cette immigration qui fait peur



Message de la présidente
Systeme de retraites
Quel futur voulons-nous ?

Page 3



Économie
Perspectives économiques
helvétiques

Page 9



JLRV
Légalisation du cannabis
Une évolution courageuse

Page 14



Dans le monde
Tragédie à l'Est

Page 15



L'immigration devient toujours davantage un thème central de préoccupation dans un contexte géopolitique chaotique. Un fardeau de plus en plus lourd à porter, une menace, une arme mais aussi une opportunité. Analyse et commentaire...

Pages 6-7

Fardeau et dilemme

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

L'immigration, ce mot qui est sur toutes les lèvres par les temps qui courent. Les partis nationalistes populistes souverainistes poussent des cris d'orfraie dès que l'on doit accueillir des réfugiés, et que ne disent-ils pas quand ils sont illégaux et musulmans. Les extrémistes par définition proposent des solutions extrêmes, des excès qui n'ont plus rien à voir avec les valeurs démocratiques. Le mot « déportation » revient au goût du jour sans honte et sans vergogne. Le nationalisme a décidément des relents de racisme primaire contre lequel il faut inlassablement lutter. Heureusement, des centaines de milliers de personnes sortent dans les rues allemandes pour s'y opposer suite à des propositions de l'Afd qui font scandale. La lutte commence mais il faut bien le reconnaître l'immigration grandissante, illégale, est un véritable problème qu'il ne faut pas glisser sous le tapis.

Cette immigration croissante fait peur et la population commence à trouver le fardeau financier et identitaire trop lourd. Elle qui de plus en plus tire le diable par la queue la fin du mois.

L'immigration est un cadeau empoisonné. Un beau cadeau quand il offre des opportunités de main-d'œuvre dont l'économie a besoin et un soutien à une démographie vieillissante mais un cadeau perturbant vu le coût et les ressentiments qu'il suscite dans la population autochtone. Un sentiment d'être défavorisée au profit de ce migrant qui reçoit tout.

La situation n'est ni noire ni blanche. Il y a des inégalités dans l'accueil, des communes, des cantons qui partagent plus que d'autres ce lourd tribut. Il est impératif de réguler de possibles injustices, ou ressenties comme telles. L'immigration ne peut être la cause de tous les maux. Refusons les excès et soyons fermes quand les conditions l'exigent. Appliquons la loi. Trouver des solutions justes pour tous est ainsi le plus grand dilemme de nos sociétés. Justice, équité et humanité. Il en va de nos valeurs et de notre identité.



Votations fédérales du 3 mars 2024 Recommandations de vote

Initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS) » **NON**

Initiative populaire du 16 juillet 2021 « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) » **OUI**

Systeme de retraites

Quel futur voulons-nous ?

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

Le 3 mars prochain, nous voterons sur deux initiatives : celle pour une 13^e rente AVS, lancée par les syndicats, et celle des Jeunes PLR, qui demande à augmenter l'âge de la retraite à 66 ans. Lors du Congrès du 7 décembre dernier, le PLR Vaud s'est opposé à la première tandis qu'il a accepté la seconde.

D'ores et déjà des débats très émotionnels ont lieu sur ces initiatives. Les Jeunes PLR, en particulier, font l'objet d'attaques personnelles qui n'ont pas lieu d'être, car ce débat doit avoir lieu et les Jeunes PLR ont eu le courage de le mettre sur la table.

Notre jeunesse est souvent accusée d'être égocentrique et de ne se préoccuper que de son propre nombril. L'on sait qu'avant 40 ans, peu se préoccupent de ce qui leur arrivera, en termes financiers, à l'âge de la retraite. Or, si nous voulons garantir à ma génération, mais aussi à celles qui suivent, un système de retraite équivalent à celui qui existe aujourd'hui, nous devons passer par une augmentation de l'âge de la retraite.

Tout d'abord, l'espérance de vie est bien plus longue puisqu'en 1948, lorsque l'AVS a été introduite, les femmes de 65 ans vivaient en moyenne encore 13 ans et les hommes du même âge un an de moins, alors qu'aujourd'hui, l'espérance de vie à 65 ans est de 23 ans pour les femmes et de 20 ans pour les hommes. Cela signifie que la durée de perception des rentes a doublé. Ensuite, l'entrée dans la vie active se fait de plus en plus tard avec des études qui se rallongent. Il est dès lors logique de faire ce débat, même si nous pouvons regretter que la votation



sur cet objet soit si proche de celle que nous avons eue sur AVS21.

De l'autre côté, les syndicats et la gauche sont en campagne pour une 13^e rente AVS, mesure populiste s'il en est, mais qui est tout de même estimée à un coût global de 5 milliards. Le PLR est conscient des difficultés de certains retraités qui tirent le diable par la queue. Nous devons garantir des prestations complémentaires pour ceux-ci et des mesures leur permettant de vivre décemment. Mais il faut être honnête, et des études le démontrent, la grande majorité des retraités ne voit pas son train de vie drastiquement baisser à l'arrivée à la retraite. En voulant arroser tous les retraités de manière égale, la gauche met en danger le futur de notre système de retraite qui pèsera sur les actifs. Il faut bien se rendre compte que si, pendant quelques années, les retraités auront de meilleures rentes, rien ne garantit que cela pourra toujours être le cas à l'avenir, lorsque le trou de l'AVS sera définitivement creusé. L'on peut sans doute regretter que le

Conseil fédéral n'ait pas présenté un contre-projet sur cet objet qui aurait visé ceux qui en ont le plus besoin. C'est donc une vision de la société que nous devons défendre le 3 mars prochain : sommes-nous capables d'anticipation, de penser à notre futur ou voulons-nous suivre les sirènes du populisme court-termistes ?

La grande majorité des retraités ne voit pas son train de vie drastiquement baisser à l'arrivée à la retraite.

publicité

ELAGAGE **TRANSPORT**
BOIS-ÉNERGIE **GÉNIE FORESTIER**
TRAVAUX FORESTIERS **STABILISATION BIOLOGIQUE**
www.danielruch.ch • 021 903 37 27 • 1084 Carrouge (VD)

Travailler une année de plus pour une retraite durable

par Pauline Blanc,
conseillère communale, Lausanne,
présidente des JLRV

Notre système de l'AVS repose sur un pacte intergénérationnel essentiel à la cohésion sociale. À l'heure actuelle, les jeunes générations travaillent et cotisent pour financer les rentes des retraités. Nous le faisons car nous tenons à notre système social. Mais nous le faisons aussi sans garantie, puisqu'en l'état l'AVS n'est pas viable sur le long terme. Qui financera les retraites des jeunes générations? Face à cette incertitude inquiétante, les Jeunes PLR ont déposé l'initiative sur les rentes, pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne, sur laquelle le peuple se prononcera le 3 mars prochain.

Lors de son entrée en vigueur en 1948, les personnes vivaient durant 12 à 13 ans en moyenne à leur retraite. Aujourd'hui, ce chiffre a quasiment doublé. Il est donc évident que la qualité de vie s'est améliorée et de facto l'espérance de vie également.

Il y a aussi une forte évolution démographique qui impose une réflexion profonde de notre système actuel. En effet, si lors de l'introduction de l'AVS six actifs cotisaient pour un retraité, aujourd'hui il n'y a plus que trois actifs pour un retraité. Plus parlant encore, l'accroissement de la population âgée de plus de 65 ans: d'ici 2050, il faut s'attendre à voir cette part de population augmenter de 70%... tandis que la part d'actifs n'augmentera quant à elle que de 18%.

Ces chiffres parlants nous mènent, une fois de plus, au constat très clair que l'AVS arrivera à bout de souffle.

Le projet AVS21, accepté par la population et mis en œuvre dès cette année,



permet de retarder simplement l'écroulement de notre premier pilier.

La jeune génération prend ses responsabilités et propose donc à la population une solution courageuse permettant de rendre l'AVS viable.

L'INITIATIVE DES JEUNES PLR EN DÉTAIL

Nous souhaitons adapter l'âge de la retraite à l'espérance de vie. Ainsi, le problème de la démographie... n'en serait plus un pour notre premier pilier. Il convient, dans un premier temps, de relever l'âge de la retraite de manière progressive à 66 ans d'ici 2032, soit à la même vitesse que la mise en œuvre du projet AVS21.

Ensuite, l'âge de la retraite doit être calculé en fonction de l'espérance de vie, selon un facteur de 0.8 afin de permettre à tout un chacun de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

Cela nécessite évidemment un effort de la part des personnes actuellement proches de l'âge de la retraite, c'est pourquoi notre initiative prévoit clairement que l'adaptation de l'âge de référence ne doit pas excéder plus de deux mois par année et les personnes concernées doivent être informées au moins cinq ans avant leur retraite de l'âge de référence.

Bien conscients qu'il n'est pas possible d'exiger de tous les corps de métiers le même moment de départ à la retraite, il convient de l'adapter aux différents milieux. Ainsi, les partenariats sociaux doivent être fortement encouragés afin de conclure des conventions collectives de travail permettant d'ajuster l'âge de référence selon les besoins, notamment en raison évidemment de la pénibilité de travail. Cela est déjà prévu dans des CCT de certains domaines de la construction par exemple.

Plutôt que de baisser les prestations, augmenter les cotisations, augmenter les taxes et impôts, nous proposons une réforme qui vise à s'attaquer à la racine du problème nous mettant dans cette situation dramatique et mettant à mal notre système des trois piliers.

La faillite de l'AVS est imminente. La Confédération table sur un déficit de l'AVS de l'ordre de 74 milliards de francs d'ici 2045. Il est urgent de proposer un réel changement de système!

Cette initiative permettrait donc de garantir durablement nos rentes et assurer aux générations futures un système d'AVS sain. Ne succombons pas aux propositions alléchantes mais ruineuses, telle que la treizième rente AVS sur laquelle nous voterons également le 3 mars prochain. Agissons pour notre système efficace des trois piliers.

Donner plus aujourd'hui pour payer plus demain

par Olivier Feller,
conseiller national PLR Vaud

Dans le débat sur une 13^e rente AVS, sur laquelle nous allons voter le 3 mars prochain, on semble considérer que l'avenir de notre système de retraites n'a jamais été aussi radieux. Le réveil risque d'être douloureux. Car le financement de l'AVS n'est aujourd'hui garanti que jusqu'en 2030, même sans que l'on vienne aggraver le déficit prévu par l'introduction d'une 13^e rente.

Actuellement, le financement de l'AVS provient de trois sources distinctes.

1. Les actifs au travers des cotisations de l'employeur et de l'employé prélevées sur les salaires (4,35 % pour chacun, soit 8,7 % au total).

2. Les contribuables par le biais du budget de la Confédération qui couvre 20,2 % des dépenses annuelles de l'AVS.

3. Les consommateurs puisque, depuis le 1^{er} janvier de cette année, 1,4 point de TVA est dédié à l'AVS.

Le versement de la 13^e rente proposée par l'initiative populaire «*mieux vivre à la retraite*» correspond à une augmentation de 8,3 % des dépenses. Soit 4,2 milliards de francs dès 2026. Dans deux ans ! Et ce montant augmentera ensuite chaque année pour atteindre 5,3 milliards en 2033.

L'initiative ne précise pas comment cette bagatelle sera financée. Ses auteurs savent bien pourquoi ils «*négligent*» cet aspect des choses. Car le 13^e mois des retraités devra être payé d'une manière ou d'une autre, soit par celles et ceux qui travaillent, soit par les consommateurs, soit par les contribuables, soit par les trois en même temps.



Première solution : on fait passer les cotisations sociales de 8,7 % à 9,4 %, soit une augmentation de 0,7 % (0,35 % pour les employés, 0,35 % pour les employeurs). Cela renchérirait le coût du travail et contribuerait à l'érosion du pouvoir d'achat des actifs. Ces actifs, en particulier de la classe moyenne, qui paient déjà beaucoup sans recevoir grand-chose en retour.

Deuxième solution : on augmente la TVA d'un point supplémentaire pour la faire passer de 8,1 % à 9,1 %. Mais cela aurait un impact sur le pouvoir d'achat des consommateurs, y compris des retraités eux-mêmes, ainsi que sur le fonctionnement général de notre économie.

Troisième solution : on augmente la contribution de la Confédération à l'AVS. Cette fois, ce sont les contribuables qui passeraient à la caisse. À moins de

prendre des mesures drastiques d'économies dans d'autres domaines du ressort de la Confédération, y compris en matière sociale.

Il faut bien avoir à l'esprit, au moment de voter, que cet effort supplémentaire permettrait de financer uniquement la 13^e rente AVS et non pas le déficit d'ores et déjà programmé à partir de 2030, dans un peu moins de six ans ! Car au cours de la prochaine décennie, environ 500 000 personnes atteindront l'âge de la retraite. Et il faudra bien engranger de nouvelles ressources pour assurer leurs rentes. Sans la 13^e rente, le déficit de l'AVS sera de 42 millions en 2030 pour bondir à 3,3 milliards en 2033. Si la 13^e rente est acceptée, le déficit s'élèvera alors à plus de 8 milliards par année ! Et que croyez-vous qu'il arrivera ? Pour donner plus aujourd'hui, vous paierez plus demain.

**Au cours de la
prochaine décennie,
environ 500 000
personnes atteindront
l'âge de la retraite.**

Pour votre publicité dans

TRIBUNE

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

Le défi insoluble de l'immigration

Gare aux excès !

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

L'immigration, voilà bien un sujet qu'il nous faut aujourd'hui traiter à bras-le-corps avec réalisme et sans tabou, mais aussi avec humanité. Tout le dilemme est là.

Ce sont généralement les partis de la droite dure, pour ne pas dire l'extrême droite, qui en font leur thème politique principal, leur core business, une obsession parfois et qui, on le voit un peu partout en Occident, remporte un succès populaire et électoral grâce à lui. Il répond sans aucun doute à une peur de l'autre qui vient depuis quelques années de plus loin et dont la couleur de peau, la religion ou les coutumes sont bien différentes des nôtres.

Ces sentiments d'injustice pour ne pas dire ces ressentiments contre l'immigré, il nous faut pourtant les écouter.

La plus grande partie de l'immigration dans le monde se fait pourtant avec les pays voisins. Les Africains émigrent principalement en Afrique, les Asiatiques en Asie... C'est également le cas en Europe. Et bien sûr en Suisse. Cette immigration économique qui existe depuis la nuit des temps, trouve aujourd'hui son essor grandissant par le biais géopolitique actuel où cette immigration lointaine devient une arme politique, très efficace, des pays totalitaires et/ou musulmans pour affaiblir de facto les démocraties très sensibles aux émotions de leur population qui s'exprime librement et qui peut ainsi par un coup de baguette magique d'élections



régulières faire tomber des gouvernements et de fait leur politique nationale ou internationale. Bienfaits de la démocratie bien sûr mais quelques défis supplémentaires de taille pour que ce droit acquis de haute lutte ne retombe pas dans les fins fonds de l'histoire. Il y a des prémices inquiétantes.

L'Afd en Allemagne prévoit dans un document secret récemment dévoilé de déporter 2 millions de réfugiés et d'allemands d'origine étrangères pas assez bien intégrés. Retour au « *bon et au mauvais allemand* » d'un certain Adolf Hitler. Trump y fait aussi référence en annonçant lui aussi le plus grand mouvement de renvoi et déportation de réfugiés illégaux par millions ou casés dans des camps... Israël négocierait avec quelques pays d'Afrique contre argent sonnante et trébuchant l'accueil de Palestiniens. La Grande-Bretagne elle aussi s'est lancée dans cette voie, avec le Rwanda en ne respectant pas l'avis de sa propre Cour suprême qui le lui interdit. Nous voilà arrivés dans des excès dangereux. Peu glorieux pour tout dire.

On en est là aujourd'hui où les coûts/bénéfices de cette immigration non désirée, illégale pose des problèmes d'inté-

gration, financiers, culturels, d'équité et de droit où les habitants de souche (quel horrible mot) se sentent en danger, relégués, déclassés, défavorisés dans leur propre pays. Ces sentiments d'injustice pour ne pas dire ces ressentiments contre l'immigré, il nous faut pourtant les écouter. Un récent sondage en Suisse dit que la population ne fait plus autant confiance à notre parti pour régler ce problème car l'aborder uniquement par le biais économique ne convainc plus vraiment. On parle ici d'identité.

L'immigration est ressentie différemment que l'on habite dans un quartier populaire ou privilégié d'une ville ou d'un charmant village.

Les étrangers bien formés, cette immigration « *Premium* », légale et principalement européenne ou occidentale, elle aussi, commence à poser problème à beaucoup de nos concitoyens. L'argument de l'UDC qui ne veut pas d'une

Suisse à 10 millions d'habitants, d'où qu'ils proviennent commence à imprimer. L'économie suisse a pourtant considérablement besoin de main-d'œuvre, pour la viabilité de l'AVS, pour la prospérité du pays.

Notre économie qui se porte mieux que dans d'autres pays a ainsi son lot d'inconvénients mais le cœur passe en période de crise souvent avant la raison, notamment avec des prix alimentaires qui ne cessent d'augmenter. Et un manque croissant de biens immobiliers de plus en plus chers de surcroît. L'immigration est ressentie différemment que l'on habite dans un quartier populaire ou privilégié d'une ville ou d'un charmant village, avec ou sans centre de réfugiés.

Personne n'a à ce jour la bonne solution. Les réfugiés sont bien là. La main-d'œuvre manque. Les inégalités, la xénophobie et les frustrations s'installent... Le monde politique doit faire face. C'est son rôle mais qu'il est difficile. Heureusement, en Suisse, le peuple vote. Il prend donc sa part de responsabilités dans les décisions. Cela s'appelle le partage du pouvoir. C'est peut-être ce qui nous sauve pour le moment.

L'asile sous haute tension

par Isabelle Moret,
conseillère d'État

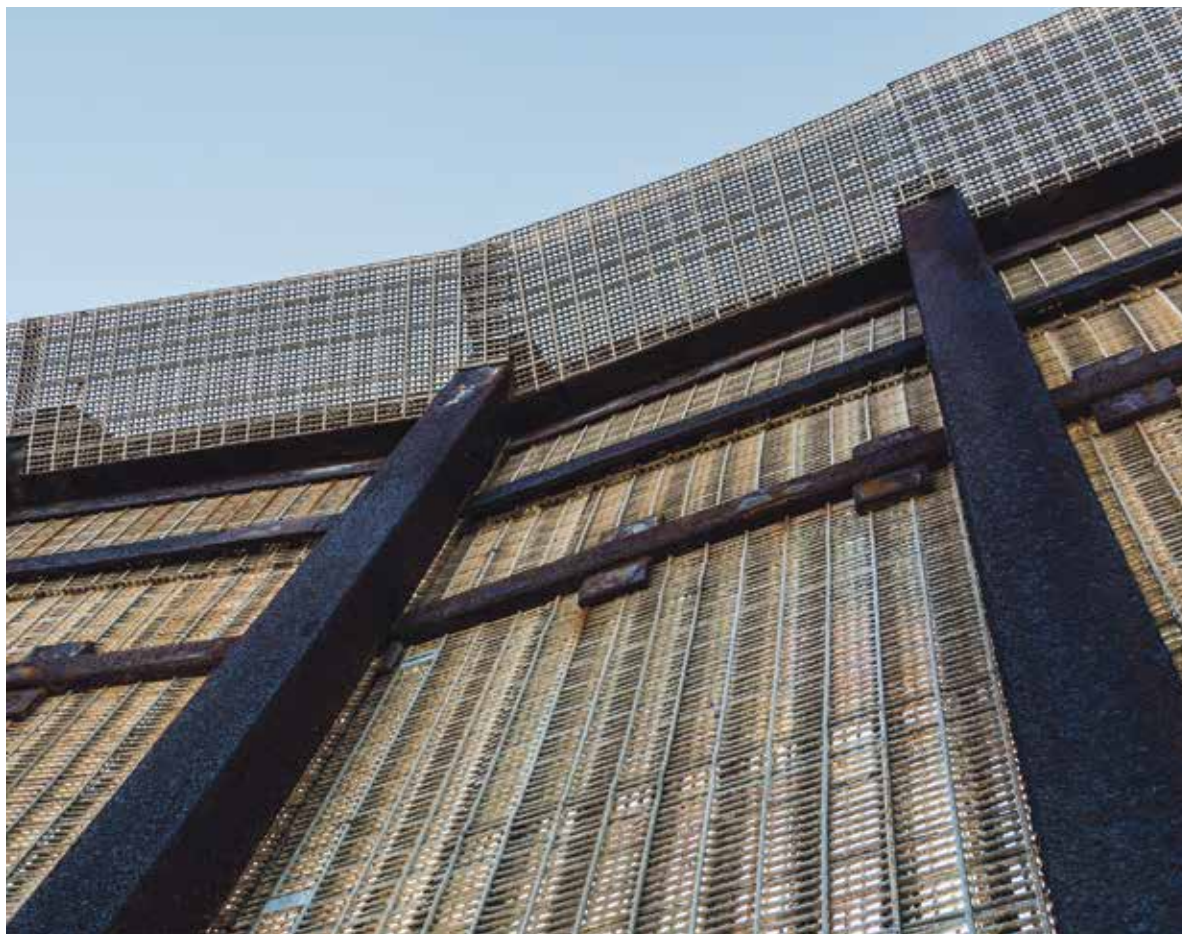
Le canton de Vaud, à l'instar de la Suisse, connaît une pression migratoire inédite. La guerre d'agression de la Russie à l'encontre de l'Ukraine a mis depuis février 2022 des millions de personnes sur les routes. Il s'agit du plus important mouvement de population forcé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ces arrivées s'ajoutent aux nombreux demandeurs d'asile, parmi lesquels un nombre exponentiel de mineurs non accompagnés (MNA).

Cette nouvelle vague migratoire met sous pression nos institutions et nos finances. En quelques mois seulement, le nombre de migrants attribués par la Berne fédérale au canton de Vaud a doublé et rien n'indique que la tendance va s'inverser. Le nombre de MNA a lui quintuplé.

Il a fallu en un temps record engager plusieurs centaines de collaborateurs au sein de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), chercher et ouvrir de nouveaux foyers, enclasser des centaines d'enfants, soigner et accompagner des milliers de personnes. Grâce à la solidarité de centaines de familles vaudoises et un engagement sans faille des équipes sur le terrain, le canton de Vaud a été à la hauteur de ses responsabilités.

Cependant, cette situation exceptionnelle a eu pour effet de mettre en évidence des problèmes récurrents auxquels les autorités fédérales doivent apporter rapidement des réponses.

Je pense en premier lieu à une répartition géographique plus équitable des centres fédéraux sur le territoire suisse. Le canton de Vaud en compte déjà quatre. Berne, par l'entremise de la conseillère fédérale Baume Schneider, voulait en ouvrir un cinquième l'été dernier sur la commune de Bière. Sans notre vive opposition, il aurait fallu



accueillir jusqu'à un millier de personnes supplémentaires. Notre message auprès des autorités fédérales et du nouveau conseiller fédéral en charge de l'asile Beat Jans est clair : nous exigeons une répartition équitable de ces centres dans tout le pays.

Nous connaissons le même phénomène au niveau du Canton. Certaines communes, comme Aigle, Bex ou Sainte-Croix, accueillent un nombre très important de migrants. Cette situation engendre des tensions, et met leurs institutions – notamment scolaires – sous pression. C'est pourquoi, nous avons réuni les deux associations vaudoises de communes pour travailler à une répartition plus équitable des migrants sur le territoire vaudois. Une tâche qui s'avère ardue, principalement parce que le Canton connaît une pénurie de logements, mais qui a le mérite de mettre pour la première fois tous les protagonistes autour de la table.

Ce qui m'amène au troisième constat : les cantons doivent pouvoir renvoyer dans les meilleurs délais celles et ceux

qui ne reçoivent pas un statut de protection ou qui ont commis des délits. Pour ce faire, le SEM doit accélérer le traitement des demandes d'asile et surtout conclure des accords de réadmissions avec les pays concernés, sans quoi, il nous est impossible, même en durcissant notre législation, de renvoyer ces personnes.

Pour celles qui restent en revanche, notre priorité est de les intégrer. Cela passe par la prise d'emploi conduisant à une autonomie financière. Plusieurs projets pilotes sont en cours. Un accent particulier est ainsi mis sur l'apprentissage du français ; des formations sont organisées avec les associations faitières dans le service, l'hôtellerie, la construction, la santé ou encore les métiers en lien avec la transition écologique.

Bien encadrée, cette migration devient alors une opportunité pour notre économie, en fournissant une main-d'œuvre dans des domaines d'activité où la pénurie de personnel ne va qu'augmenter au fil des ans.

Asile en chiffres dans le canton au 9 janvier 2024

- 9,4 % des demandeurs d'asile attribués par Berne (pro rata population) ;
- 4 centres fédéraux (CFA) sur le territoire vaudois (Chamblon, Moudon, Vallorbe et Les Rochat sur la commune de Provence) ;
- l'EVAM accueille 12 596 personnes dont 6 049 au bénéfice d'un permis S (Ukraine) ;
- coûts projetés pour 2023 (y compris école, santé), près de 400 millions dont 160 à la charge de la Confédération et 240 pour le canton. C'était 119 millions en 2022 ;
- 443 mineurs non accompagnés MNA (en forte augmentation) dont 2 orphelinats ukrainiens ; 89 MNA fin 2021 et 283 en 2022.

Une édition exceptionnelle pour le WEF et la Suisse

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Le WEF de Davos est un rendez-vous dont j'aime à parler dans TRIBUNE. Tous les ans un petit article, un clin d'œil mais l'édition 2024 mérite tout particulièrement notre attention car elle aura été exceptionnelle.

Un succès médiatique à l'échelle de la planète comme jamais et pour une fois sans avoir à parler principalement des manifestations mondialistes, anti-capitalistes, climatiques ou contre une présence excessive de l'armée pour la sécurité du lieu qui prenaient ces dernières années toute la lumière. Tout s'est bien passé sauf des prix exorbitants et des bouchons à n'en plus finir... Et tout le monde est sain et sauf. Organisation picobello comme on dit... On y a parlé d'économie, d'intelligence artificielle, de technologies cleantech, de finance, de taux d'intérêt, d'échanges internationaux, du prix et de l'approvisionnement de l'énergie, de la souveraineté alimentaire, de régulation, du protectionnisme, de la montée du totalitarisme mais surtout de la situation géopolitique mondiale. L'Occident notamment a ainsi sur le feu bien des problèmes à résoudre pour assurer la pérennité de sa prospérité avec des conflits intercontinentaux présents et à venir qui ne laissent pas envisager un avenir à court terme très radieux. Davos, c'est la vitrine diplomatique de la Suisse, par ricochet, pendant trois-



quatre jours. Y sont toujours présents le président de la Confédération, le ministre des Affaires étrangères et celui de l'Économie. Parfois tout le Conseil fédéral. Quelques jours d'une importance capitale pour nos liens avec le monde, l'Union européenne, les États-Unis, l'Asie, l'Amérique du Sud, le Canada, l'Afrique, les pays arabes. Mais sans la Russie une nouvelle fois, le grand absent qui n'a pas été invité par le WEF car c'est bien lui le grand manitou de la rencontre.

En-dehors du programme officiel du WEF, «la Maison suisse» y accueille, souvent autour d'une fondue, les grands patrons d'industrie, bancaires,

financières, en toute convivialité. On y refait le monde au propre et au figuré. On y retrouve le vice-président de BlackRock, la plus importante société au monde de gestion d'actifs, le Suisse Philipp Hildebrand, ancien patron de la BNS, qui annonce offrir les services de sa boîte pro bono à l'Ukraine.

Le WEF, cette année a fait fort en invitant les personnalités politiques, chefs d'État et premiers ministres qui font l'actualité: le président ukrainien, le premier ministre chinois, le nouveau président argentin, la présidente de l'UE, le président français, le premier ministre espagnol, le secrétaire d'État américain, le président israélien, plusieurs présidents africains qui font aujourd'hui partie des grands de ce monde et bien d'autres.

Autant de personnalités que notre diplomatie se devait d'une manière ou d'une autre de rencontrer en bilatéral. On valorise le temps et les opportunités. Ce qui a été fait.

Ce fut également l'occasion de recevoir officiellement avant de rejoindre le WEF, Volodymyr Zelensky et le premier

ministre chinois, le même jour, à Berne mais pas ensemble... avec les honneurs dûs à leur rang et fonction. Un moment émouvant et aussi des rencontres importantes avec des représentants de l'UE dont Ursula von der Leyen. Quel progrès... Bravo donc à Ignazio Cassis d'avoir su nouer ces dernières années des contacts de plus en plus étroits avec des partenaires de haut vol dont nous avons besoin.

L'annonce de l'organisation d'une Conférence de la paix sur l'Ukraine en terre helvétique est sans doute le point d'orgue de ce succès diplomatique suisse à laquelle se sont engagés de participer des dizaines de pays d'ores et déjà. La tradition des bons offices reste ainsi un atout majeur pour notre pays et dommage que seul l'UDC ait refusé de rencontrer le président Zelensky à Berne. Qu'on l'aime ou non, lui et son peuple se battent pour la démocratie, celle que nous chérissons aussi au plus haut point. Le WEF aura été de belle tenue pour notre pays je l'espère pour le monde. On ne peut qu'en être fiers...

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.ch

Perspectives économiques helvétiques

par Christopher Ulmer,
secrétaire général PLR Vaud

Pandémie. Guerre en Europe. Inflation. Ces dernières années la population et nos entreprises ont été mises à rude épreuve par de nombreuses crises. Pourtant des bonnes nouvelles, notamment au niveau macroéconomique, existent. Petit tour d'horizon (non-exhaustif) en ce début d'année des forces et faiblesses de l'économie suisse.

UN TAUX DE CHÔMAGE AU PLUS BAS

Selon le SECO, le taux de chômage a reculé de 0,2% en 2023, pour s'inscrire à 2%, son plus bas niveau depuis près d'un quart de siècle. Cela est évidemment réjouissant même si c'est également un signe de la pénurie de main-d'œuvre qui freine de nombreux secteurs économiques.

UN ÉLAN ENTREPRENEURIAL EN HAUSSE

En 2023, le nombre de créations d'entreprises a atteint un niveau record et les faillites ont connu un recul modeste. Selon la société d'information financière Crif, le solde net est de 20874 sociétés supplémentaires inscrites. Des PME innovantes et des fleurons industriels suisses de demain sont en marche.

UNE LÉGÈRE CROISSANCE ET UNE DETTE SOUS CONTRÔLE

Malgré une situation économique européenne et internationale morose et de grandes tensions géopolitiques, l'économie suisse prévoit une croissance de 1,1% du PIB en 2024. Bien que cette hausse reste modeste, la Suisse s'en sortira sans doute mieux que de nombreux autres pays industrialisés. Le frein à l'endettement, introduit il y a 20 ans, a fait ses preuves. En comparaison à de nombreux pays dévelop-



pés, notre dette est basse. Toutefois, et comme le soulignait récemment Karin Keller-Sutter, les dépenses de la Confédération sont passées de 50 à plus de 80 milliards de francs depuis l'introduction du frein à l'endettement. Attention à ne pas céder à la frénésie dépensière de la gauche.

UNE INFLATION PROBLÉMATIQUE

Au chapitre des mauvaises nouvelles, l'érosion du pouvoir d'achat restera d'actualité en 2024 selon UBS. En effet, une inflation à 2% et une hausse moyenne des salaires de 1,9% sont attendues. Rappelons ici que les primes d'assurance maladie ne sont pas incluses dans l'indice suisse des prix à la consommation.

UN FRANC QUI RESTE TROP FORT

La force du franc reste malheureusement un défi considérable pour des pans entiers de notre économie, si fortement dépendants des exportations. La tendance à la hausse du franc face à l'euro s'est poursuivie l'année dernière au point où l'importante faitière Swissmem

a déclaré fin décembre «l'appréciation dramatique du franc suisse met en danger l'industrie des machines».

Toutefois, l'appréciation du franc fort est en partie compensée par la baisse des coûts d'approvisionnement de nos exportateurs, notamment des biens importés. De plus, certains secteurs à très haute valeur ajoutée arrivent tout de même à habilement tirer leur épingle du jeu dans un marché international de plus en plus concurrentiel.

Les économistes de la Raiffeisen s'attendent à ce que la BNS abaisse une première fois ses taux d'intérêt d'ici à la fin de l'année. Objectifs visés selon les spécialistes de la Raiffeisen : réduire la pression à la hausse dont est victime le franc et ne pas exposer les exportateurs suisses à de nouvelles difficultés.

DES RELATIONS CH-UE SI IMPORTANTES

N'en déplaise au positionnement isolationniste de l'UDC et au dogmatisme de Pierre-Yves Maillard, il devient urgent d'agir car notre économie s'effondrerait sans des accords solides avec l'UE. Le projet de mandat pour des négociations avec l'UE est bon et équilibré.

Comme le dit Laurent Wehrli, fin connaisseur du dossier européen et fraîchement nommé à la présidence de la commission de politique extérieure du Conseil national, «nous avons tous – employés et employeurs, PME et plus grandes entreprises, jeunes et vieux – intérêt à avoir les meilleures relations avec nos voisins. C'est en effet dans cette proximité – de valeurs aussi – que nous vendons le plus nos produits et donc assurons nos places de travail qui génèrent du commerce en Suisse, ce sont ces travailleurs frontaliers qui font fonctionner notamment notre système de santé, ce sont avec ces universités et centres de recherche européens que nous sommes le pays de l'innovation!».

En conclusion, et bien qu'il y ait indéniablement des signaux économiques positifs en ce début d'année 2024, on aurait tort de se reposer sur nos lauriers et de penser que notre prospérité est garantie.

2024, c'est reparti !

par Jérôme Thuillard,
stagiaire en politique parlementaire,
conseiller communal

Comme vous avez pu le lire dans le précédent numéro de votre journal politique préféré, la fin de l'année a été particulièrement chargée pour notre députation, avec entre autres l'étude et l'acceptation du Budget proposé par le Conseil d'État. Ainsi, c'est après trois semaines de vacance parlementaire que nos membres du législatif cantonal s'apprentent à reprendre leurs travaux.

Dès lors, c'est par une séance de Groupe que l'année 2024 a commencé. Ces séances sont un rouage essentiel de la mécanique parlementaire: elles sont planifiées annuellement et ont lieu à intervalles réguliers. Elles permettent de faire le point sur les objets parlementaires à venir et de nommer les députées et les députés qui seront amenés à rapporter lors du plénum, faisant ainsi suite à la séance de commission. Les prochaines séances du Grand Conseil nous diront si nos positions seront suivies ou pas.

Les réunions de Groupe ont généralement lieu le mardi matin et précèdent donc la séance plénière ordinaire qui a lieu l'après-midi. Au menu de cette première séance, principalement des objets parlementaires liés au Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, dirigé par notre conseiller d'État **Frédéric Borloz**. Comme relevé par la presse, le débat sur le



plan stratégique pluriannuel 2022-2027 de l'UNIL s'est terminé en queue de poisson: alors que notre présidente **Florence Bettschart-Narbel** s'apprentait à déposer des amendements, le débat a été renvoyé en commission à la suite d'une motion d'ordre, malgré un vote unanime du Groupe PLR.

TROIS QUESTIONS ORALES DÉPOSÉES

Qui dit séance plénière du Grand Conseil dit également dépôt d'objets parlementaires, et la première séance de chaque mois est également consacrée aux dépôts des questions orales.

Ainsi, notre députée **Florence Gross** a déposé une simple question dans laquelle elle demande au Conseil d'État le moment auquel il prévoit de recevoir une réponse au recours déposé contre des modifications réglementaires visant à faciliter la pose de pompes à chaleur pour les particuliers, et par là même à

concourir à l'atteinte des objectifs environnementaux.

Quant à notre députée **Marion Wahlen**, elle a déposé une question orale dans le but de connaître les mesures que le Conseil d'État compte prendre afin de réguler les corridors dans la perspective des premiers semis de 2024 et celles qu'il envisage pour indemniser les agriculteurs si le besoin s'en faisait sentir.

Enfin, notre député **Loïc Bardet** a déposé une question orale concernant le soutien financier aux pêcheurs professionnels. En effet, les cantons de Vaud, Genève et Fribourg ont garanti un tel soutien jusqu'en 2024, et notre député demande au Conseil d'État si un prolongement de cette aide est prévu par ces trois cantons.

Rendez-vous le mois prochain pour la suite des travaux de notre députation !

AGENDA

Bloquez les dates !

PLR Vaud

Congrès cantonaux 2024

Jeudi 21 mars

Jeudi 13 juin

Jeudi 26 septembre

Jeudi 28 novembre

Brunch

Dimanche 25 août

Repas de soutien

Jeudi 7 novembre



Prochaine parution

Mercredi 21 février 2024

Délai rédactionnel

Lundi 12 février 2024

Un seul slogan :

abonnez-vous
à **TRIBUNE**...

Continuez de nous suivre



Fin du bal pour « Les Valseuses » ?

par Marc-Olivier Buffat,
député

La suspension (provisoire ?) par la RTS notamment de la programmation des films dans lesquels Gérard Depardieu tient un rôle principal suscite une vive polémique.

Au-delà des réactions émotionnelles et de discours à l'emporte-pièce – qui ne sont au mieux qu'une macédoine de lieux communs (sic « *Le Point* » édit. 04.01.2024), il convient de s'interroger sérieusement sur l'évolution de nos valeurs sociétales, du respect de nos libertés et de notre libre arbitre.

Sorti en 1974, le film « *Les Valseuses* » de Bertrand Blier (avec Depardieu, Miou-Miou, Dewaere, Huppert, Moreau, Fossey, etc.) avait fait scandale à l'époque. En particulier, il incarnait l'esprit de révolte de 1968 contre la France post-gaullienne de Pompidou. C'est peu dire que l'intelligentsia gauchisante de l'époque avait applaudi ou du moins riait sous cape. Et ce malgré les répliques pour le moins machistes, graveleuses, voire répugnantes d'un « *Gégé* » qui n'en est qu'au début de sa carrière, mais qui ne sont guère éloignées de celles qu'il a proférées hors séquence dans le reportage diffusé par « *Contre-Enquête* ».

C'est dire que durant 50 ans, l'artiste a pu encore choquer à loisir « *l'ordre bourgeois* » sans que personne ne s'en offusque. Aujourd'hui, les rôles de l'échiquier politique paraissent inversés. Ce road movie iconoclaste serait sans doute jugé totalement inacceptable par l'autoproclamé clan du bien et de la morale bien-pensante. Pire, il n'existerait aujourd'hui tout simplement pas ou plus. Pas plus que l'insolent et transgressif clown Coluche, lequel a trimballé durant sa carrière l'image d'un « *gros dégueulasse* » sans limite. On lui doit cependant un combat constant pour les radios libres et la liberté d'expression.



Dans un excellent ouvrage consacré à la censure filmographique, le journaliste Henri Roth rappelle que le canton de Genève a censuré (en tout ou partie) des dizaines de films durant une cinquantaine d'années (1930-1980). L'essentiel des cantons romands pratiquait de même et la Confédération avait même interdit le film « *Les Sentiers de la gloire* » de Stanley Kubrick accusé de nuire à nos relations avec la France. On se souvient également des débats moralistes sur le film érotique « *Histoire d'O* » ou « *Emmanuelle* » entre autres (n.b.: dont les contenus érotiques paraissent bien pâles à côté des pubs d'aujourd'hui sur des gels douche ou autres produits d'hygiène...). La littérature n'était pas en reste: « *Sexus* » d'Henry Miller s'échangeait sous le manteau, certaines œuvres d'Andy Warhol proscrites et la librairie « *La Marge* » à Lausanne défrayait régulièrement la chronique pour diffusion d'ouvrages et BD jugés « *pornographiques* » – ouvrages sans comparaison avec les horreurs librement accessibles sur internet – on criait à l'époque à la censure et à l'infantilisation « *des masses* ».

Il est piquant de constater qu'aujourd'hui on invoque derechef la protection du public et le souci de le préserver de propos qui pourraient le heurter pour justifier une censure.

Pour autant, la réglementation du début du 20^e siècle reposait sur une réglementation légale, certes discutable, mais respectant le processus démocratique. Dans le débat d'aujourd'hui, le droit y flotte comme un cheveu sur la soupe et c'est l'art qu'on assassine et qui fait office de plat de résistance. On mélange allègrement l'homme et l'œuvre sans parler des réalisateurs, acteurs et actrices qui n'en peuvent mais. C'est également l'esprit de liberté des trente glorieuses qui est poubellisé, aux motifs que cette démocratie libérale ou libertaire couvrirait l'impunité de « *prédateurs* », un système fait par et pour les hommes qui s'exonèrent entre eux – du moins si l'on en croit les sicaires d'aujourd'hui. Il faudrait donc en finir avec l'ordre établi et forcément empreint d'un sexisme hostile, quitte à ce que nos libertés et notre libre choix, si chèrement acquis, passent à la trappe, au bénéfice d'une redéfinition des valeurs aléatoires et sans fondement démocratique. Résurgence de dogmes marxistes selon lesquels pour changer la société, il faut détruire ses fondations et éradiquer les réfractaires, quitte à se livrer à des chasses aux sorcières sur l'autel du bonheur des peuples et de l'épanouissement général?

Il faut relire l'ouvrage prémonitoire de Pascal Bruckner « *Le sanglot de l'homme blanc* » (1973) et, du même

auteur, « *Un coupable presque parfait: la construction du bouc-émissaire blanc* » (2020), pour constater que Gérard Depardieu a tout du coupable idéal. L'arbitraire ne semble pas choquer le camp du bien quand c'est pour la bonne cause!

Et la RTS dans tout cela? Elle a sans doute pêché par naïveté, voire précipitation. Son directeur a été bien inspiré de rappeler que les films demeureraient disponibles en ligne (ouf!). On reste sceptique sur la nécessité d'une communication tapageuse à la veille de Noël. D'autant que la déprogrammation de films tels que « *Maison de retraite* » ou « *Astérix et Cléopâtre* » n'avaient pas un contenu pouvant « *heurter la sensibilité* » du « *public* ». Les sondages semblent indiquer le contraire. Cette mesure n'en constitue pas moins un précédent dangereux et sonne la fin d'un esprit de liberté désormais suranné. Comme le dit Bruckner: « *Cours camarade, le vieux monde est derrière toi!* ». Il démontre également que rien n'est acquis et que la lutte pour les libertés est un éternel recommencement et relève d'une vigilance de tous les instants.

On laissera le mot de la fin à Coluche: « *La liberté, c'est un mot qui a fait le tour du monde, mais qui n'en est pas encore revenu* ».

Félicitations

Deux belles nominations



Jacqueline de Quattro a été nommée vice-présidente de la Commission de sécurité du Parlement.

Et **Laurent Wehrli** est le nouveau président de la très importante Commission de politique extérieure.



Deux commissions de la plus haute importance dans le contexte géopolitique actuel où la sécurité et le terrorisme restent au centre du jeu et où les relations internationales de notre pays sont un enjeu stratégique pour l'avenir du pays. Deux personnalités vaudoises d'envergure à deux postes d'envergure. Les bonnes personnes aux bonnes places.

publicité

Confort-lit

DEPUIS 1989

35
ans

Les plus grandes marques de literie,
pour un sommeil sain et réparateur.



Av. de Grandson 60
1400 Yverdon-les-Bains
024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34
1005 Lausanne
021 323 30 44

Route des Fluides 3
1762 Givisiez
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

Politique 4.0 : déconnectés

par Nicolas Suter,
député, président
du Groupe PLR au Grand Conseil

Est-ce que l'année 2024 sera une année «normale»? Les années normales existent-elles encore? Après un passé récent marqué par l'épidémie, le retour de la guerre à nos portes, l'apparition de craintes de pénuries impensables il y a peu, l'inflation ou encore la matérialisation de l'intelligence artificielle, que nous réserve cette nouvelle année?



En politique vaudoise, l'année 2024 pourrait bien être productive, positive et passionnante. Productive, car il n'y a pas d'élections en vue pour les deux prochaines années, et à cela s'ajoute le fait que nos autorités bien en place sont à l'heure de la concrétisation des engagements. Positive, car c'est dans notre nature, et si nous Vaudois ne sommes pas positifs, alors franchement, qui pourrait bien l'être? Passionnante, au vu des enjeux importants qui sont devant nous. La politique au service de la collectivité ne peut être que passionnante. Que du bonheur!
Cette vision quelque peu optimiste ne doit pas faire abstraction des attentes aussi élevées que légitimes qui sont

placées sur l'action gouvernementale et parlementaire, ceci pour tout un nombre de problématiques sociétales telles que la santé, la formation, l'environnement, la charge fiscale et le pouvoir d'achat, pour n'en citer que quelques-unes.
À la hauteur des attentes et des enjeux vient s'ajouter un phénomène de déconnexion qui tend à s'amplifier, petite explication: la sagesse veut que lorsqu'on propose un projet politique, on commence par en évaluer l'impact, on mesure la dépense, on assure le bon financement et on apprécie l'opportunité à l'aune des alternatives possibles et de l'impact souhaité. Cette manière de faire est souvent délaissée au profit

d'une voie déconnectée qui consiste à mettre la priorité sur les effets à court terme, peu importe les conséquences. Un exemple? Prenons l'initiative sur une treizième rente AVS. C'est une évidence, 13 rentes valent mieux que 12. Pourquoi ne pas y avoir pensé avant, ou pourquoi se limiter à 13? Cela étant, l'AVS repose sur le principe de solidarité intergénérationnelle, ce sont les jeunes qui paient pour les retraités. Garantir un niveau de vie digne pour chacun est essentiel, mais nous ne pouvons pas le faire de manière déconnectée des conséquences de cette décision. Les exemples de cette déconnexion croissante sont nombreux: nous allons débattre en 2024 de la révision de la loi

cantonale sur l'énergie, loi ô combien capitale et nécessaire, qui implique une accélération de l'assainissement énergétique des bâtiments. Mais fixer un objectif déconnecté des moyens de le réaliser, que ce soit au niveau de la main-d'œuvre, de la technique ou du financement, risque de générer plus de cynisme et de frustrations que d'économies d'énergie.
Finalement, mes vœux pour 2024 sont que l'on entreprenne avec ambition et que l'on atteigne des buts élevés, ceci tout en restant connectés à la réalité et sans rien faire au détriment des autres ou des générations à venir. C'est cela aussi la durabilité.

publicité



**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

**Offre spéciale
carton de dégustation**

5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte	CHF	43.50
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge Les Bourrons, assemblage	CHF	43.50
5 x 70 cl. Rosé La Crausaline Pinot Noir	CHF	45.00

Prix du carton **CHF 132.00**

Sous réserve de changements

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de **132.00** par carton (uniquement en Suisse). **Frais de livraison offerts**

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
NP/lieu : _____
Tél. _____
Signature : _____

TRIB

Légalisation du cannabis

Une évolution courageuse

par Benjamin Meuwly,
membre des JLRV, Lausanne

Aujourd'hui encore, rares sont les pays du monde ayant sauté le pas de la légalisation du cannabis. La Suisse ne fait pas exception. Si, depuis les années 2000, la législation s'est assouplie dans notre pays, elle ne règle qu'en surface les problèmes causés tant par le marché noir que la consommation de cannabis. Les essais pilotes mis en place dans certaines villes de Suisse, y compris à Lausanne, ne feront pas mieux.

Selon une enquête commandée par l'OFSP en 2021, 66 % de la population suisse soutient la légalisation du cannabis. De plus, la majorité des partisans de toutes les principales formations politiques de notre pays la soutiennent également. Et pourtant, rien ne bouge, malgré le dépôt d'une initiative parlementaire au Conseil national dont la situation pourrait ne pas évoluer avant 2025... Il est vrai que d'aucuns pourraient penser que la légalisation du cannabis est un manque de courage, un abandon face à la substance illégale la plus consommée de Suisse, mais il n'en est rien. Au vu de l'immobilisme des pouvoirs publics sur la question du cannabis, il convient d'affirmer que le courage politique est aujourd'hui d'avancer vers la légalisation.



La légalisation offre en effet de nombreux avantages : plus de sécurité pour les consommateurs grâce aux réglementations étatiques, plus de recettes fiscales à travers la TVA et d'autres taxes semblables à celles appliquées

Soixante-six pourcent de la population suisse soutient la légalisation du cannabis.

au tabac, réduction de la criminalité et du marché noir, et augmentation des moyens de la police et de la justice pour lutter contre d'autres maux de notre

société. D'autre part, ceux qui craignent une augmentation de la consommation due à la légalisation et à la supposée facilité d'accès du produit se trompent lourdement. S'il est possible qu'un bond s'observe à court terme, les expériences à l'étranger tendent à montrer le contraire. Au Canada ou au Portugal, on constate une baisse de la consommation de toutes les drogues et une redirection des consommateurs vers les marchés légaux.

La légalisation du cannabis sert avant tout à donner un cadre légal au commerce et à la consommation, et nécessite quelques réglementations, à l'image de celles qui concernent l'alcool et le tabac. Il ne faut toutefois surtout pas tomber dans le piège de la dépenalisation comme l'ont fait les Pays-Bas. En effet, en ne légalisant pas entièrement le marché du cannabis, les Pays-Bas sont devenus un terrain fertile pour les trafiquants de drogues internationaux. Il ne faut donc pas que la Suisse s'arrête au stade des centres expérimentaux de certaines villes, à l'image de la Cannabinothèque à Genève ou Cann-L

à Lausanne, qui ne règlent en rien le gros du problème : le marché noir.

Ainsi, si la question n'est plus, à mon sens, « Faut-il légaliser le cannabis ? », reste encore celle-ci : « Quel cadre donner à la légalisation du cannabis ? » En effet, il faudra notamment réfléchir au rôle de l'État dans le commerce du cannabis : doit-il en détenir le monopole, s'investir par un cadre réglementaire strict ou laisser un marché libre dans

Il faudra notamment réfléchir au rôle de l'État dans le commerce du cannabis.

lequel il ne serait qu'un appareil de prévention des risques liés à la consommation ? Il me semble en tout cas que l'inaction n'est plus à l'ordre du jour, et il serait de bon ton que le PLR soit une force de proposition, de progrès et de consensus dans les délibérations futures aux Chambres fédérales.

publicité



Gaudard Energies
Av. de Boveresses 54,
1010 Lausanne
021 711 12 13
info@gaudard.ch

Tragédie à l'Est

par Pierre Schaeffer

La guerre d'Ukraine entre dans sa troisième année, sans résultat tangible pour l'une ou l'autre armée. La seule certitude, c'est la guerre dans l'hiver russe, dans le froid et la glace. Le modèle qui revient en mémoire, c'est celui de la Première Guerre mondiale, avec des troupes enfermées dans les tranchées et le roulement incessant des salves d'artillerie, plus meurtrières que les offensives d'infanterie.

Mais la véritable référence, c'est celle de la Deuxième Guerre mondiale et de l'invasion de la Russie par l'armée allemande. En termes de mouvement, la guerre actuelle semble connaître l'évolution observée en 1943 après la capitulation de Stalingrad. L'armée allemande a perdu sa suprématie, en hommes qu'elle ne peut plus remplacer et en matériels, blindés en particulier, surpassés par les chars soviétiques. Aujourd'hui, on peut s'interroger sur la situation de l'armée ukrainienne face à celle de la Russie. La contre-offensive engagée en juin dernier n'a pas été décisive. C'est le chef d'état-major de l'armée ukrainienne qui l'a reconnu. Son armée a besoin de 500 000 hommes pour reconstituer ses unités, de munitions pour son artillerie, de systèmes d'armes modernes. Elle a besoin d'une aviation d'appui représentée par les chasseurs F16, promis, mais non livrés. Et c'est là l'ambiguïté majeure qui pèse sur l'effort de guerre ukrainien : recevoir l'aide de l'Occident, alors que surgit le doute sur le sort des armes et la volonté de résistance du peuple ukrainien. C'est dans ces circonstances qu'il faut situer le double refus par l'Amérique et l'Europe d'un programme d'assistance militaire de 100 milliards de dollars. C'est ce même sentiment que le président ukrainien Zelensky a exprimé dans son message de fin d'année en appelant à la mobilisation et au sursaut du peuple. C'est le vertige de l'échec qui dessine



le spectre de la tragédie, celle du retour dans tout ou partie de l'Ukraine de la Russie, à la lumière des expériences antérieures, celles des règlements de compte sous forme de massacres, d'une Ukraine devenue Terres de sang. Les massacres à caractère génocidaire surgissent toujours dans le même contexte : le retour des Russes, après une éphémère indépendance de l'Ukraine. C'est le cas en 1922 quand les Bolchéviques reprennent le contrôle de l'Ukraine après la Révolution de 1917. C'est encore le cas, et à l'échelle de quatre millions d'Ukrainiens massacrés, quand Moscou instaure la collectivisation des terres et enferme l'Ukraine dans la famine. C'est à nouveau le cas en 1937-38 quand Staline instaure la Grande Terreur. Enfin, l'apocalypse est de retour en 1944-45 quand l'Armée rouge revient en Ukraine sur les ruines de la défaite allemande. Staline fait payer aux Ukrainiens l'accueil réservé à l'armée allemande en 1941, celui des libérateurs après les massacres. Aujourd'hui, l'armée ukrainienne doit retrouver sa capacité d'offensive pour neutraliser la stratégie séculaire de la Russie qui entend s'emparer du grenier

Les massacres à caractère génocidaire surgissent toujours dans le même contexte : le retour des Russes, après une éphémère indépendance de l'Ukraine.

à blé ukrainien et ériger la mer Noire en lac intérieur russe. Si l'Occident reste fidèle à son engagement de défendre une Ukraine souveraine et récuse toute tentation « munichoise », alors la mise

en garde de Churchill sera inutile : « Vous avez voulu sauver la paix au prix du déshonneur. Vous avez aujourd'hui la guerre et le déshonneur ».

publicité

CHARDONNE
MAURICE
NEYROUD
VIGNERON-ENCAVEUR
TEL. 079 637 75 81
WWW.NEYROUD-VINS.CH

Ange et démon

Retour de Rachida et arrivée de Gabriel

par Fabienne Guignard

Aux États-Unis, il y a surtout de vieux politiciens on le sait, des septuagénaires à la pelle et de nombreux octogénaires. Joe étant le plus connu d'entre eux et John (Kerry) le prédécesseur d'Antony annonce lâcher son mandat d'envoyé spécial pour le climat pour se consacrer à la campagne de Joe. Une équipe pleine de renouveau...

Il a aussi huitante ans l'ami John mais il est plutôt en pleine forme. Un retraité actif quoi... Il était même à Davos avec Darius... comme Viola qui a accueilli mon chouchou en français mazette... et lui de lui répondre de son habituel «avec grand plaisir»... Elle était ravie notre Viola à accueillir tout ce beau monde et forcément sous le charme de mon beau Tony. Qui n'y succombe pas ?

Et en France branle-bas de combat, c'est tout le contraire, le gouvernement nouveau est arrivé avec une ribambelle de jeunets. Le voilà le plus jeune gouvernement de tous les temps. Un premier ministre de 34 ans au prénom prédestiné de Gabriel. Un ange, pas vraiment, quand on l'entend remettre en place la fameuse Mathilde présidente des LFI, Mathilde, l'insupportable, à l'Assemblée. Un petit



plaisir que l'on se remet en boucle. Petit jeune sans doute mais flamboyant orateur au verbe acéré. Enfin un politique, un vrai, un courageux car être le second de Jupiter ne lui réserve pas que de bons moments. Et il le sait.

D'ailleurs, il n'a pas pu s'en empêcher Jupiter, c'est plus fort que lui et c'est pas fair-play. Mais pas du tout. Le voilà qui a fait sa monstre conférence de presse, sa deuxième depuis qu'il est président, dix jours avant le message de politique générale de son nouveau premier ministre. Qui n'a plus rien à annoncer... Il avait déjà fait le coup, à Edouard. C'est bizarre ce besoin de toujours effacer les autres et de se mettre en avant en permanence. Habituel enfant gâté qui pouvait faire son show le lendemain au WEF dans la filée.

Le petit Gabriel qui avait déjà fait quelques merveilles en quatre mois à l'Éducation nationale avec son abaya, va-t-il aussi faire des étincelles à Matignon? Eh bien je le crois et mieux je l'espère. Il est brillant autant qu'il est adorable et mignon. Bref, c'est un beau garçon, bien élevé, élégant, moderne, ça nous change. Un chouchou potentiel virtuel car il n'y a pas d'espoirs de plus... Mais bon il a quand même

nommé son ex comme ministre des affaires étrangères, Stéphane, brillant et dislexique, conseiller d'Emmanuel dès le début pour la politique étrangère. C'est pas un débutant mais bon il est une cible facile et beaucoup d'imbéciles de tous bords en profitent pour lui taper dessus. Le lendemain de sa nomination, il était à Kiev, lui. Ce n'est pas le cas de tout le monde. Non mais...

Elle qui tacle aussi la Nupes à sa première intervention à l'Assemblée. Il faudra qu'ils se lèvent tôt les LFI de service pour la démonter.

Et puis, et c'est une merveille, un coup de maître politique, le retour de Rachida au Gouvernement, celui de Macron après celui de Nicolas, peu importait le ministère d'ailleurs mais la Culture lui ira bien. Une qui sera bien habillée. Elle qui annonce le lendemain de sa prise de fonction qu'elle est candidate à la Mairie de Paris. Double coup politique. Elle est forte Rachida. On la

nomme pour son culot et bien c'est très réussi. Un sacré bout de femme. Ça va remuer et elle va le défendre son gouvernement, heureuse de tacler Ciotti et les LR au passage, elle la Sarkoziste pur jus, LR qui l'ont virée du parti dans l'heure... Elle qui tacle aussi la Nupes à sa première intervention à l'Assemblée. Il faudra qu'ils se lèvent tôt les LFI de service pour la démonter. Elle va leur en faire voir de toute les couleurs. À Gabriel aussi mais on sait qu'il l'aime bien. Il va souvent rire sous cape notre bel ange...

Et pendant ce temps, les bombes tombent toujours en Ukraine et à Gaza. Le Boeing d'Antony a une panne à Davos et il doit changer d'avion. On veut le garder chez nous, c'est tout... Donald affronte les -25 degrés en Iowa et gagne son premier pari et va sûrement virer son avocate incompétente dans son procès civil en diffamation et menaces contre sa victime de viol qui elle aussi a huitante ans... Il a commencé jeune... Il va casquer comme Ruedi avec ses 148 millions... Sauf que lui, il a des sous. Et dire que les Évangélistes le présentent comme le Messie envoyé par Dieu pour sauver l'Amérique... Donald, le nouveau Jésus... hallucinant...

publicité

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch